

Statistique et histoire religieuses

Gabriel Le Bras

Citer ce document / Cite this document :

Le Bras Gabriel. Statistique et histoire religieuses. In: Revue d'histoire de l'Église de France, tome 17, n°77, 1931. pp. 425-449;

doi : <https://doi.org/10.3406/rhef.1931.2592>;

https://www.persee.fr/doc/rhef_0300-9505_1931_num_17_77_2592;

Fichier pdf généré le 02/05/2024

STATISTIQUE ET HISTOIRE RELIGIEUSES

**Pour un examen détaillé et pour une explication historique
de l'état du catholicisme
dans les diverses régions de la France¹.**

AVANT-PROPOS. — Indigence de nos renseignements sur la pratique religieuse dans les diocèses de France, et, a fortiori, sur les vicissitudes du catholicisme dans les zones, généralement assez étendues, de foi, de simple ritualisme ou d'irréligion, que révélerait une enquête générale. — Intérêt, utilité de cette double recherche, statistique et historique, pour le clergé, pour les fidèles et pour tous les esprits cultivés.

I. — STATISTIQUE CONTEMPORAINE. — La paroisse, cadre de la statistique religieuse. Classification rationnelle des habitants. Comment dénombrer chaque catégorie ? Valeur des chiffres rassemblés par le curé. — Cartes par doyenné et par archiprêtré qu'ils permettent d'établir. Classification tripartite des diocèses autorisée par ces cartes. Énormes différences qu'elles attestent, souvent même à l'intérieur d'un diocèse ou d'un archiprêtré.

II. — EXPLICATION HISTORIQUE. — Les différences entre diocèses sont, en général, assez anciennes : nécessité de recueillir des statistiques, aussi haut que l'on peut remonter dans le passé. — L'explication des variétés territoriales et de leur constance séculaire ne peut être fournie que par l'histoire, générale et locale, étudiée tour à tour en quelques paroisses urbaines et en chaque paroisse rurale. — Dans les villes, rôle important de la classe, évolution en sens contraire de la bourgeoisie et du peuple. — Dans les campagnes, causes multiples. Essai de classification : le milieu historique, géographique, ethnique, économique, social, intellectuel et les rapports de voisinage : attraction des centres, pénétration des citadins (notamment des hommes politiques) dans les villages ; l'organisation religieuse : les hommes, les œuvres (spécialement, les écoles), le temporel.

CONCLUSION. — Sujets, conditions et méthode des enquêtes désirées. Moyens offerts pour les rendre faciles et fructueuses.

1. Nous reproduisons ici, sur la demande de M. l'abbé Carrière et de quelques confrères, les idées émises au cours des déjeuners de la « Société d'histoire ecclésiastique de la France » (Voir *Revue*, juillet-septembre 1930, p. 335, et ci-dessus, p. 416). Comme le font savoir nos références, nous y avons ajouté les renseignements fournis par des correspondants serviables et avertis. Nous devons une gratitude particulière à Mgr Tréhiou, évêque de Vannes ; à Mgr Roserot de Melin, secrétaire général de l'évêché de Troyes ; à M. le chanoine de Lacger, professeur au Grand Séminaire d'Albi, qui, avec une haute compétence et la plus amicale simplicité, nous ont aidé à comprendre l'état de trois diocèses ; à MM. les secrétaires des archevêchés et évêchés de Tours, Le Mans, Limoges ; à notre confrère, M. Préclin, qui a rédigé une longue note dont nous avons tiré parti et dont on lira plus loin les extraits.

Avant-propos.

Le voyageur attentif aux mœurs, et non seulement aux paysages, aux musées, aux cathédrales, qui parcourt les diverses régions de la France, a tôt fait de rejeter, comme puérilement sommaires, les poncifs affectés à décrire l'état du catholicisme dans notre pays. Chacun sait que la Bretagne est plus fervente que le Limousin, que les œuvres disposent à Paris de ressources qui leur sont refusées dans la Beauce ou la Brie; beaucoup sont persuadés que la foule, partout, devient progressivement infidèle, tandis que les élites se regroupent autour de la Fontaine symbolique. Dans ces tableaux sans nuances, où des simplifications oratoires se mêlent à de sèches vérités, rien ne peut satisfaire un esprit en quête de notions précises. Son premier soin est de les dédaigner; sa première certitude est que la « Bretagne fidèle », la « Champagne indifférente », ce sont des centaines de cantons, dont chacun a ses particularités; que dans bien des diocèses, des régions ferventes ou pour le moins croyantes voisinent avec des zones de tiédeur ou d'irréligion et que la « France catholique » est comme l'Aigle ou l'Homme, et aussi comme la « France incrédule », une illusion verbale.

Cette première découverte est si facile qu'un rêveur cultivé peut commencer de la faire dans sa chambre; il la vérifiera, il l'approfondira (c'est notre cas depuis dix ans) dans ses courses à travers les provinces; mais quand il s'agira de la traduire en formules rigoureuses, il sera bien empêché : pour apprécier exactement les forces du catholicisme en France et leur répartition, nous ne disposons que de renseignements fragmentaires et d'insuffisante autorité.

Si notre pèlerin, au prix de grands efforts, rassemble assez de chiffres et de faits pour caractériser l'état présent d'une région, il ne sera qu'au seuil du problème historique : comment expliquer la conservation ou la perte *collective* de la foi ? Car chaque circonscription, fidèle ou infidèle, englobe généralement un fort groupe de lieux habités : des contrées où les œuvres florissent sont séparées par des déserts; tel diocèse comprend deux archidiaconés de tendances contraires; parfois, deux doyennés voisinent, aussi différents quant à la vie religieuse qu'une petite chrétienté chinoise et le pieux canton de Lozère d'où est issu son évangéliste.

Pourquoi ces bizarreries, ces étonnantes contradictions ? La clé vous en sera souvent offerte sur place, et sur l'heure : mais souvent aussi elle ne fera qu'alourdir inopportunément

vos bagages. On chercherait en vain sur le point qui nous occupe des études minutieuses, scientifiques. Elles abondent sur tous les grands événements de notre histoire religieuse ; mais cet événement, le plus considérable de tous, la vie religieuse de nos quarante mille paroisses² n'a jamais eu d'historien.

Une telle carence est étrange. Que de personnes, en effet, sont intéressées à résoudre les problèmes que nous avons énoncés !

D'abord, dans le sein de l'Église. Comme nous attendons du clergé la plupart de nos informations, nous permettrai-on de souligner, après plusieurs hauts dignitaires, que la statistique et la courbe d'évolution des paroisses sont sujets de légitime et profitable curiosité³, qu'elles peuvent influencer sur la répartition des résidences, les méthodes administratives, l'organisation des œuvres et que les causes du progrès ou du recul de la pratique ne sont pas toutes si nécessaires, si fatales, qu'elles ne comportent pour les pasteurs des enseignements ? Quant aux simples fidèles que préoccupe l'avenir du catholicisme et qui regardent au delà des bornes de leur quartier, ils s'instruiraient avec plaisir⁴ et avec fruit⁵ des vicissitudes pratiques de leur religion, s'ils étaient stimulés.

Même les plus incroyants des hommes, pourvu qu'ils aient le souci de comprendre le passé et le présent de la France, savent la portée de notre préoccupation⁶ ! La *vie* religieuse d'un peuple est-elle moins digne d'attention que sa vie économique et sociale ? Elle implique un état spirituel, des forces morales qu'il est nécessaire à l'élite et aux gouvernants de connaître⁷, qu'il est absurde d'ignorer⁸. Et des phé-

2. Plusieurs paroisses ont eu d'excellents historiens : mais la vie religieuse des fidèles ne tient guère de place dans ces ouvrages.

3. Notre expérience nous autorise à dire : de passionnantes observations.

4. Nous le savons par le succès d'ouvrages tels que ceux du P. Lhande.

5. Les missions étrangères occupent à bon droit les savants (missiologie) et les foules chrétiennes. Pourquoi les infidèles du voisinage intéressent-ils si peu ? Les statistiques et graphiques, multipliés avec raison pour l'Asie et l'Afrique auraient leur même valeur éducative si on les faisait pour telle province française.

6. Ce point de vue purement scientifique du statisticien est représenté, par exemple, dans un article utile et impartial de la *Revue de synthèse historique* auquel nous recourrons un peu plus loin.

7. L'explication de notre temps, qui préoccupe tant d'auteurs de brillants essais, comporte un examen du facteur religieux, examen qui, bien conduit, serait si profitable à ceux qui mènent le pays ! Jusqu'à présent, on n'a pas assez fait pour apprécier exactement la place du ca-

nomènes graves, comme les variations de la natalité, de la représentation politique, selon les temps et les pays, ne seront pleinement intelligibles⁹ que le jour où l'on pourra confronter avec les statistiques et cartes des naissances¹⁰ ou des partis¹¹, qui, elles, ont eu leurs historiens¹², les statistiques et cartes de la pratique religieuse¹³.

En revanche, dans la mesure où l'on pourra expliquer par des influences de tout ordre le sort des croyances, le fait religieux sera mieux éclairci encore que par l'étude des races primitives¹⁴.

Ces intérêts nombreux et certains des travaux que nous recommandons ne sont généralement compensés — disons-le pour apaiser quelques scrupules — par aucun intérêt contraire. Il est rare que l'explication de l'état d'une paroisse

tholisme dans la vie des Français. On dit partout avec la même conviction : « La religion s'en va » et « Le catholicisme renaît », mais comme si ces deux événements, si bien accordés, se passaient dans Mars ou chez les Lycanthropes. Qui donc a la moindre idée de la proportion des pratiquants dans les diverses provinces, à commencer par celle qu'il habite ?

8. On recense les bœufs et les chevaux, mais qui songe à supputer le nombre des catholiques pratiquants, dont la place est peut-être aussi appréciable sur notre sol ! Que ne donneraient, cependant, plusieurs d'entre nous, pour connaître le nombre des citoyens fidèles aux dieux de Rome, sous l'Empire ?

9. L'adverbe *a*, dans cette phrase, un sens précis : nous proposons un complément d'explication. Loin de nous la pensée qu'entre les faits sociaux que nous rapprochons, il y ait toujours étroite solidarité.

10. La statistique générale de la France, dans le *Journal officiel*, comprend le chiffre des naissances par arrondissement ; M. Demangeon a rassemblé, on le sait, des renseignements détaillés, par région ; les articles de L. Naudeau, dispersés en plusieurs numéros de l'*Illustration*, sont sur le point d'être réunis en un volume.

11. L'Office général d'informations politiques, économiques et sociales vient d'éditer une carte murale qui situe, au moyen de quatorze couleurs conventionnelles, les différents groupes politiques de la Chambre. A. SIEGFRIED (*Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, 1913) a dessiné des cartes excellentes du « tempérament politique » des cantons de la Bretagne et des cantons les plus voisins de Normandie, Maine, Anjou et Vendée.

12. Le problème de la population impose que l'on fasse au passé une très large place. Quant à la carte des partis, elle a eu son meilleur historien en M. SIEGFRIED (*ouvr. cité*, et *Les partis politiques en France*, Paris, 1930 ; un *Tableau politique de la France du Sud-Ouest* est annoncé par le même auteur, dans une interview des *Nouvelles littéraires*).

13. Nous ne connaissons que par une note de la *Revue d'histoire ecclésiastique* la communication faite à la XXVIII^e session de la Fédération archéologique et historique de Belgique par le P. de MOREAU, sur *La statistique ecclésiastique comme source de l'histoire de l'Église*. On y cite comme modèle une étude publiée en 1928 par le *Badisches statistische Landesamt*. Il est à peine besoin de dire que l'histoire de la vie religieuse est impossible sans le secours de la statistique.

14. Étude très profitable, dont nous ne voulons point contester la haute valeur.

mette en cause, désagréablement, des personnes vivantes et l'historien avisé que requièrent nos interprétations de statistiques saura éviter toutes les pointes et les maladresses; il est aussi rare, croyons-nous, que la révélation de certains chiffres soit inopportune. Qui pourrait en tirer parti? Si d'aventure, elle offrait ombre de péril en tel ou tel lieu, il ne faut pas oublier que l'autorité diocésaine, juge en premier et dernier ressort des inconvénients éventuels, est seule maîtresse de livrer ou retenir les collections de documents relatifs à la vie des paroisses¹⁵.

Clercs et laïques, historiens, sociologues et tous les bons esprits s'accorderont¹⁶ pour désirer des statistiques et des cartes expliquées, c'est-à-dire des tableaux précis, parlants, complets, de la pratique religieuse dans la France contemporaine et l'introduction historique qui les fera comprendre : nulle part n'est plus évidente la continuité des événements et ne peut être plus utilement invoquée cette unité de l'histoire, cette fonction explicative de la recherche historique — le passé rendant compte du présent, qui aide à reconstruire mentalement le passé — dont les sciences économiques et sociales, politiques et morales ont déjà recueilli les avantages¹⁷.

I. — Statistique contemporaine.

Les seules statistiques complètes et sûres qui nous soient actuellement livrées sont celles relatives au clergé, que per-

15. Ce serait une grave indélicatesse et surtout une preuve de naïveté que d'entreprendre l'établissement de statistiques religieuses comme on entreprend de compter les entrées et les sorties d'un port. Les actes que l'on dénombre sont bien des actes publics, mais la plupart ne sont contrôlés, donc totalisés que par le clergé des paroisses, l'administration diocésaine les centralise et l'évêque seul en permet la divulgation. Cet avertissement est beaucoup moins à l'usage des enquêteurs indiscrets, dont la carrière sera toujours brève et peu brillante dans les évêchés, qu'à l'usage des catholiques trop discrets qui craindraient des publicités inopportunes : la méfiance, assez étrange, de ces raffinés s'adresse en réalité à la hiérarchie gardienne des archives.

16. Nous avons rencontré chez beaucoup de membres du clergé, à tous les degrés de la hiérarchie, et auprès de nos collègues de l'Université, sans aucune distinction, un assentiment ferme.

17. Dans les sciences politiques et juridiques, cette tendance à relier les époques est bien marquée. Et nous nous sommes associé à l'équipe des *Annales d'histoire économique et sociale*, où elle est fortement et pratiquement affirmée.

met d'établir l'*Ordo* de chaque diocèse¹⁸. Les comptes rendus des Congrès diocésains contiennent parfois des chiffres significatifs¹⁹. Quelques procès-verbaux de visite ont été imprimés²⁰. Mais, à notre connaissance, un seul état général tel que nous le souhaitons, vraiment exemplaire, a été dressé et distribué, celui qu'a ordonné pour le diocèse du Mans Mgr Grente²¹.

Si la divulgation de tous renseignements numériques dépend des évêques, seuls en mesure de les centraliser, ces renseignements — sauf ceux de l'*Ordo* — seuls, les prêtres chargés du service paroissial sont en mesure de les fournir à l'évêque. La paroisse est le cadre nécessaire de la statistique religieuse.

Elle peut comprendre, en somme, trois catégories de personnes :

1°. Les conformistes saisonniers, troupe de passants, de migrants, pour qui la religion se définit par trois rites : baptême, mariage, sépulture et, en général, première communion solennelle des enfants. Gens qui n'entrent à l'église que quand la cloche sonne pour eux et pour avertir la paroisse qu'ils observent les us des ancêtres.

2°. Les pratiquants, qui assistent à la messe dominicale, se confessent et communient à Pâques, observent les règles de l'abstinence; qui, souvent, font faire aux enfants la première communion privée, les envoient au catéchisme de persévérance, acceptent l'extrême-onction et la demandent pour les membres de leur famille en péril de mort; les deux premières pratiques : assistance (*des adultes*) à la messe, communion pascale, sont les plus significatives et facilement contrôlables; il convient de dénombrer séparément les mineurs de seize ans, les hommes et les femmes²².

18. La répartition du clergé, indiquée par l'*Ordo*, est déjà instructive. — Dans l'*Almanach catholique* pour 1931, on trouvera, outre une petite carte et un bref historique de chaque diocèse, la superficie, le nombre des paroisses, celui des prêtres au-dessous et au-dessus de soixante ans, des élèves des grands et petits séminaires.

19. Nous utiliserons, par exemple, le c. r. du *Congrès eucharistique diocésain* tenu à Castres en 1914 et celui du congrès eucharistique de Gaillac, paru dans la *Semaine religieuse d'Albi*, 24 mai 1928.

20. Ainsi, dans la *Revue catholique de Troyes*.

21. Il nous a été courtoisement adressé, après que M. Le Bellec, vicaire général de Saint-Brieuc, nous l'eut signalé au hasard d'une conversation. Il mériterait d'être mieux connu. Publié le 1^{er} juin 1929, il est établi d'après la moyenne des deux années précédentes.

22. Nous ne demandons pas, car la chose est difficile, de faire parmi les hommes trois groupes : de 16 à 40 ans, de 40 à 60 et au-dessus

3°. Les personnes pieuses ou zélées, qui font partie des associations d'hommes, de femmes, de jeunes gens, assistent aux vêpres, communient chaque semaine ou chaque mois, ou au moins pour les grandes fêtes. Les communautés religieuses doivent être comptées à part²³.

Étrangers à la vie religieuse, peuvent se trouver dans la circonscription paroissiale :

1° des personnes qui n'appartiennent à l'Église que par le hasard de leur baptême et refusent l'assistance du prêtre en toute circonstance;

2° des fidèles d'autres religions;

3° des personnes non-incorporées à un groupe religieux.

Ces derniers relevés doivent servir notamment²⁴ à fixer le chiffre des catholiques de naissance, qui est parfois trop sommairement établi²⁵, et qui, pour être bien utilisable, devrait être décomposé : hommes, femmes, mineurs de seize ans.

Notre classification qui, par la force des choses, s'en tient aux apparences²⁶, semblera, nous l'espérons, rationnelle. Elle mentionne les principaux articles d'une statistique paroissiale. On en pourrait ajouter bien d'autres²⁷, utiles, mais qui

de 60. Ce partage, cependant, nous en apprendrait long sur l'histoire contemporaine !

23. Nous souhaiterions qu'il y eût un état spécial pour les établissements religieux.

24. Non pas exclusivement. Le chiffre des protestants a une valeur explicative, nous le verrons, autant qu'indicative.

25. Oserons-nous faire ce reproche à l'état exemplaire du Mans ? Le doyenné de la cathédrale n'aurait que 104 non-catholiques. Or, il y a eu, pour la seule année 1928, 57 enfants non-baptisés, dont une cinquantaine, sans doute, ne recevront jamais le baptême !

26. Certains conformistes sont éloignés de la pratique par la crainte du prochain ou de Dieu lui-même. Parmi les pratiquants, il y a plusieurs sortes de chrétiens, depuis ceux qui croient ferme à l'efficacité des sacrements jusqu'à ceux qui ne font que suivre la coutume et sont des conformistes complets. Enfin, il est sans doute quelques « associés » plus attachés aux œuvres qu'à la foi. Faut-il ajouter que la piété, la croyance et même le conformisme n'ont point les mêmes accents, les mêmes nuances à Marseille et à Strasbourg, à Grenoble et à Saint-Pol-de-Léon ? La profondeur du sentiment religieux échappe à toutes les lunettes et à toutes les évaluations : nous ne pouvons apprécier que les manifestations extérieures. Outre que leur valeur sociale est immense, qui niera qu'elles sont, malgré tous leurs mystères, des indices de la foi ?

27. L'état du diocèse du Mans au 1^{er} juin 1929 comprend, pour chaque doyenné, les rubriques suivantes : Population, population catholique, églises paroissiales, chapelles ouvertes au public, curés résidentiels, paroisses desservies par un prêtre du dehors, vicaires, aumôniers; baptêmes d'enfants, baptêmes d'adultes, enfants non baptisés, enfants fréquentant les catéchismes avant la communion solennelle, après la communion solennelle, catéchistes, premières communions privées, pre-

nous paraissent, à tort ou à raison, moins indispensables : confirmations²⁸, vocations sacerdotales ou religieuses²⁹, sommes recueillies par les diverses œuvres³⁰.

Les statistiques devraient être distinctes³¹ pour les campagnes et pour les villes importantes³².

Dans toutes les paroisses rurales et au moins dans les petites paroisses urbaines (dans les grandes, il faut bien se contenter de pourcentages approximatifs) le curé peut dresser un état complet des actes publics que nous avons énumérés³³. Il doit même tenir, outre les registres paroissiaux

mières communions solennelles, confirmations ordinaires, extraordinaires; confessions annuelles, confessions mensuelles ou plus fréquentes, communions pascales d'hommes, de femmes, communions de dévotion par semaine; mariages à l'église, mariages civils, mariages mixtes; assistance à la messe le dimanche, assistance des adultes; extrême-onction, obsèques religieuses, enterrements civils, vocations sacerdotales, vocations religieuses; moyenne des associés d'œuvres d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles; denier du culte, œuvres des vocations et des séminaires, œuvres des missions.

28. Les confirmations prouvent peu, et surtout, elles n'ont point pour sujets, comme le baptême ou la communion solennelle, une génération : l'état du Mans donne 7 686 confirmations et 4 321 communions solennelles.

29. Les vocations sacerdotales ou religieuses doivent plutôt être comptées par l'évêché et pour une assez longue période, car il faut leur laisser le temps de l'épreuve : il ne suffit point de noter que tant de jeunes gens sont entrés au séminaire, il faut savoir s'ils ont persévéré; le mieux ne serait-il pas de compter par doyenné les ordinands des cinq dernières années ? Encore ces chiffres ne sont-ils pas toujours probants. Le doyenné médiocre de Lude donne plus de vocations sacerdotales que celui, très religieux, de Loué, si l'on s'en rapporte à l'état du Mans, peu clair sur ce point. Il arrive que les minorités soient plus ferventes, qu'une paroisse pieuse en compense plusieurs qui sont indifférentes, qu'une colonie (bretonne ou italienne) fournisse des recrues, qu'un prêtre zélé fasse école.

30. Aucun chapitre des finances d'un diocèse ne doit entrer dans le plan d'un enquêteur discret. Notons, cependant, que les sommes recueillies pour le denier du culte fournissent, en général, des indices sérieux — encore que les dons très larges d'une famille puissent faire illusion sur la générosité moyenne des fidèles. Dans le classement des doyennés du Mans, les douze premières places appartiennent aux deux zones les plus pratiquantes et les dernières à la zone la plus irréligieuse.

31. La distinction a été faite dans le diocèse du Mans. Elle pourrait donner lieu, comme d'ailleurs presque tous les éléments des statistiques, à des remarques intéressantes.

32. Il faut, dans chaque région, séparer les centres urbains qui ont une vie propre et les chefs-lieux de canton qui vivent selon les traditions du plat pays et ne sont parfois, comme Guérande, où nous écrivons cette note, qu'un carrefour de paroisses rurales.

33. Il lui est facile d'ajouter, en face du chiffre des baptêmes de petits enfants celui des naissances de l'année, en face des chiffres des bénédictions nuptiales et des sépultures, ceux des mariages et des décès, relevés à la mairie.

(naissances, mariages, sépultures), dont un exemplaire est versé chaque année aux archives du diocèse, un livre où est consignée la chronique spirituelle de tous les paroissiens³⁴. Le développement de cette comptabilité est variable, selon les diocèses³⁵ : si elle était partout minutieuse, quels trésors pour l'histoire religieuse³⁶ !

L'occasion la plus favorable pour relever les statistiques de toutes les paroisses est la visite canonique. On sait que l'évêque est tenu de visiter chaque année, pour contrôle de la foi, correction et réformation des mœurs, au moins une partie de son diocèse, dont il lui faut faire le tour en cinq ans : s'il a un empêchement légitime, un vicaire général ou un autre prêtre peut le remplacer³⁷.

Les questions que pose l'évêque ou son délégué peuvent embrasser toutes les manifestations publiques de la vie religieuse³⁷.

34. *Codex juris canonici*, can. 470, § 1 : *Habeat parochus libros paroeciales, id est librum baptizatorum, confirmatorum, matrimoniorum, defunctorum; etiam librum de statu animarum accurate conficere pro viribus curet; et omnes hos libros, secundum usum ab Ecclesia probatum vel a proprio Ordinario praescriptum, conscribat ac diligenter aservet.* — On trouvera dans Le Rituel romain, titre X, c. 6, la *forma describendi statum animarum*. Il est rare, à notre connaissance, que ce *liber status animarum* soit exactement tenu. En tout cas, étant nominatifs, les renseignements qu'il contient sont secrets et ne peuvent servir à l'histoire que pour la constitution d'états numériques.

35. Très précise, même compliquée, en certains diocèses, à peu près inexistante en d'autres diocèses. Il nous semble, et nous pourrions en donner des preuves, qu'il y a présentement une tendance à suivre l'exemple des diocèses où la comptabilité est le mieux organisée.

36. On peut espérer que, par suite du progrès auguré dans la note précédente, nous aurons un jour, selon un plan à peu près uniforme, le tableau complet de la pratique religieuse en France.

36*. *Codex juris canonici*, c. 373-376.

37. Organisation très variable selon les diocèses. A titre d'exemple, voici l'ordre de la visite dans le diocèse de Vannes, d'après les *Statuts synodaux*, p. 8 et 9 (Vannes, 1923) et le Questionnaire imprimé.

La visite complète du diocèse se fait en deux années. Quand l'évêque n'y procède pas lui-même (cas ordinaire), chaque curé-doyen le remplace, avec un assesseur, dans tout son doyenné : sa propre paroisse et celle de l'assesseur sont visitées, en principe, par le vicaire général.

Quelques semaines avant la visite, un questionnaire est adressé à chaque curé, qui ne comprend pas moins de seize pages (modèle ordonné par Mgr Tréhiou qui, en janvier 1930, a régularisé l'institution). Un premier chapitre, en sept articles, concerne l'administration temporelle : bâtiments, archives, anciens biens et biens actuels, comptabilité ; les réponses sont écrites par le visiteur au moment de la visite. Un second chapitre, en onze articles, se rapporte à l'administration spirituelle : clergé, office divin, sacrements, instruction des fidèles, catéchisme, œuvres de jeunesse, union catholique, œuvres diverses, écoles, missions et retraites, observations diverses (assistance à la messe, devoir pascal, repos dominical). Les réponses sont « écrites à l'avance par le chef de la paroisse et lecture en sera donnée aux visiteurs, en présence

Tous les renseignements que contiennent les archives des évêchés ne sont point d'une égale valeur. S'il est évident que les registres de baptêmes, mariages, sépultures, ne peuvent guère contenir d'erreurs, non plus que les tableaux des confréries, on devine que les données non-nominatives : assistance aux offices, communions pascales, etc., sont d'autant moins sûres que la paroisse est moins homogène ou plus vaste ou que des églises, des chapelles voisines reçoivent un contingent de fidèles³⁸. Si nous jurions que les chiffres (sauf ceux tirés des registres) sont indiscutables, beaucoup de curés souriraient : car ce serait jurer que le clergé français ne partage point le sentiment qu'ont tous nos compatriotes — sauf quelques chefs des administrations civiles et militaires — pour la comptabilité, les récapitulations et les questionnaires³⁹. Ce serait admettre que le dénombrement des foules est sans erreur. Ce serait, enfin, attribuer à tous les clercs une exactitude et parfois un désintéressement surhumains⁴⁰.

Tenons donc pour simplement approximatives beaucoup de réponses relatives à la pratique ou à la piété. Assez proches, pourtant, de la réalité, pour permettre une vue exacte et assez constamment infléchies pour rendre sûres les comparaisons⁴¹.

du clergé de la paroisse, qui en attestera l'exactitude. Les deux exemplaires du compte rendu seront envoyés à l'Évêché, après la visite; l'un d'entre eux sera retourné au curé ou au recteur pour être conservé aux archives du presbytère ».

38. Dans les grandes villes, les comptes sont difficiles et englobent des étrangers, tandis que des paroissiens fréquentent les chapelles des communautés ou des églises non-paroissiales (certaines cathédrales et basiliques). Même à la campagne, il y a des chassés-croisés : certaines paroisses rurales comprennent des faubourgs des villes et bon nombre de fidèles vont à l'église urbaine; les habitants d'un hameau éloigné du centre se rendent à une église rurale plus proche que celle de la paroisse : ainsi, la coïncidence de la paroisse et de la communauté trouble souvent l'organisation religieuse.

39. En 1914, 32 paroisses n'ont pas répondu au questionnaire de l'archevêché d'Albi. D'autres répondent ainsi : moyenne des communions d'hommes, faible; de femmes, bonne. Dans le questionnaire d'un autre diocèse, nous avons lu, en face des interrogations, cette réponse : qui le sait ?

40. Les foules dominicales sont un peu flottantes, les ouailles égarées ne sont pas toutes perdues : par des circonlocutions, le curé sauvegarde parfois ses espérances, l'honneur de la paroisse et aussi, nous disait un prélat en diocèse infidèle, sa résidence, qu'un chiffre cruel pourrait menacer.

41. Nous avons dû accepter telles quelles les statistiques imprimées. Leur plus grand défaut, à notre avis, est de ne point toujours séparer les âges dans le calcul des assistants aux offices et des pascalisants. — Malgré leurs imperfections, les comptes rendus de visites canoniques, si la série en était complète, permettraient de savoir le pourcentage approximatif des catholiques de très large, de stricte et de très stricte obser-

Tels quels, ces renseignements, s'ils étaient complets, permettraient d'établir, par exemple tous les cinq ans, des cartes diocésaines, avec pour subdivisions les archiprêtres et, nécessairement, les doyennés. Bien que la véritable unité soit la paroisse, la nécessité où l'on est de rendre lisible une carte et même une statistique interdit le morcellement excessif. Le groupement par doyenné est donc recommandable pour les cartes et les statistiques. Une carte générale est indispensable pour chaque diocèse, avec des hachures ou des couleurs⁴² qui laissent apercevoir au premier coup d'œil l'état florissant, moyen ou misérable de la religion dans chaque district. En marge ou au-dessous sera porté le *pourcentage*, par doyenné, des conformistes, des pratiquants et des personnes pieuses. On peut aussi faire une carte par archiprêtre, en inscrivant dans le compartiment de chaque doyenné ces mêmes pourcentages⁴³.

Les cartes générales, les seules qui soient nécessaires, feraient apparaître dans toute la France une extrême variété, nous l'avons dit, mais non point un extrême désordre. Il y a des *zones*, tantôt englobant plusieurs archidiaconés, tantôt restreintes à quelques doyennés, d'irrégion, de conformisme

vance. La très grande majorité des familles françaises tiennent au baptême, au mariage et à l'enterrement religieux, à la première communion solennelle; les pratiquants sont une minorité très forte et, parmi eux, les personnes ferventes forment une minorité très active. Nous avons souvent remarqué que moins il y a de pratiquants dans une paroisse, plus est forte parmi ceux-ci la proportion des personnes pieuses ou zélées. Observation que nous ont faite aussi des curés champenois et bourguignons, et qui ressort de bien des statistiques. Voici, par exemple, prise aux meilleures sources, la statistique de la paroisse de Guéret (diocèse de Limoges). Population : 8 000. Baptêmes : 80 % des enfants. Mariages et enterrements religieux : 90 %. — Messe dominicale et communion pascale : 800 adultes. — Œuvres d'hommes : Union catholique (120), Conférences Saint-Vincent de Paul (50), Cercle pour jeunes gens (45), patronage (110); œuvres de femmes : Ligue patriotique (250 dames, 75 jeunes filles), Dames de charité (80), patronage de filles (85), etc. Ce qui fait, en tenant compte des cumuls d'inscription, au moins 450 adultes, plus de la moitié des pratiquants.

42. Dans l'état du diocèse du Mans « les traits les plus rapprochés indiquent les régions les plus chrétiennes du diocèse; puis, en décroissant, les traits espacés, les pointillés et enfin les blancs indiquent les régions moins chrétiennes ». A. Siegfried adopte un procédé analogue pour distinguer les cantons au point de vue politique. La carte de l'Office général d'information est en couleurs.

43. Naturellement, le nombre des cartes est sans limite. Pour le diocèse du Mans, ont été publiées : celles des vocations sacerdotales, des écoles, du denier du culte. On pourrait aussi faire la carte de quelques doyennés non-homogènes. — La carte (non publiée) des vocations sacerdotales dans l'archidiocèse d'Albi a été dressée par M. l'abbé Lapise. — Nos desiderata supposent une enquête officielle et un permis de publier.

saisonnier, de simple pratique ou de piété". Et ainsi, des données assez générales, assez cohérentes pour que la question des causes historiques puisse être posée.

Certains diocèses sont, en toutes leurs parties, très mal pourvus de pratiquants, au moins dans les campagnes, où l'on recourt tout au plus aux trois rites des conformistes purs. Ainsi, Tours, Troyes⁴⁴, où les églises rurales sont peu fréquentées, sauf en de minuscules îlots⁴⁵.

D'autres sont à peu près aussi homogènes dans leur fidélité, comme Albi, Vannes, Nantes. Pour le premier de ces diocèses, nous avons les statistiques présentées aux Congrès eucharistiques de 1914 (diocésain) et de 1928 (archiprêtré de Gaillac)⁴⁶. Il en résulte qu'en 1914, la majorité des habitants du diocèse assistaient à la messe dominicale et communiaient à Pâques⁴⁷. Les différences entre les archiprêtrés d'Albi, Cas-

44. A. Siegfried remarque, de son côté : « il y a des régions politiques, comme il y a des régions géologiques ou économiques, et des climats politiques comme il y a des climats naturels. » *Tableau politique.....*, p. V. C'est un fait surprenant qu'une attitude qui engage si intimement, si profondément l'individu, se règle par bandes et que la réflexion personnelle ait si peu de part dans les adhésions ou les renoncements au catholicisme, à toute religion. Étonnement du psychologue, ces phénomènes collectifs font le jeu de l'historien.

45. A peine peut-on signaler un archiprêtré moins désert : Bar-sur-Aube (Troyes), Chinon (Tours).

46. Dans l'archidiocèse de Tours, il y a un village en majorité formé de pratiquants et même où les communions pascales d'hommes sont plus nombreuses que celles des femmes. Dans le diocèse de Troyes, le curieux îlot de Mesnil-Saint-Loup est bien connu ; il y a d'autres anomalies, comme celle de Villehardouin (statistique fournie par M. le curé Buatois).

	VILLEHARDOUIN	PAROISSE VOISINE (en binage)
Population	150	180
Messe dominicale	Environ 75, dont une quinzaine d'hommes.	Environ 15, pas d'homme.
Communion pascale..	62, dont 17 hommes.	Pas d'homme, 1 femme.

Mgr l'évêque de Chartres, Mgr l'évêque de Beauvais nous ont signalé dans leurs diocèses assez peu « pratiquants » des anomalies de même genre.

47. Voyez les références indiquées ci-dessus.

	ALBI	CASTRES	LAVAU	GAILLAC	TOTAUX
Population	72 564	100 063	37 149	38 903	248 679
Assistance à la messe	44 493	61 644	22 201	18 974	147 214
Communions pascales d'hommes	11 492	22 079	5 978	3 095	42 644
Communions pascales de femmes	28 992	39 972	11 257	13 165	93 386
Total des communions pascales	40 484	62 051	17 235	16 260	136 030

Assistaient aux vêpres, les dimanches ordinaires : 6 600 hommes et 34 700 femmes ; les jours de fête : 35 500 hommes et 76 000 femmes ; le jour de Pâques : 50 300 hommes et 92 600 femmes.

tres et Laval sont peu sensibles⁴⁹. Elles sont considérables entre certains doyennés⁵⁰. De 1914 à 1928, elles sont importantes entre les chiffres de l'archiprêtré de Gaillac, le seul qui ait été recensé à ces deux dates, et d'ailleurs le moins religieux du diocèse⁵¹.

Aucune statistique n'a été publiée pour le diocèse de Vannes. Peu d'évêchés, cependant, contiennent des dossiers aussi précis⁵², aussi bien contrôlés⁵³, aussi instructifs. Dans les quatre archiprêtrés, la grande majorité des *ruraux* sont pratiquants; si bien qu'au lieu de compter ceux qui assistent à la messe et communient à Pâques, on compte ceux qui s'abstiennent de ces actes : en certains doyennés, 2 %; pas une âme en certaines paroisses⁵⁴. Les pratiquants sont en minorité (40 à 20 %, dont 1/3 à 1/8 d'hommes) dans les chefs-lieux d'arrondissement et dans les villes de l'archiprêtré de Lorient : Hennebont, Ploemeur, Auray⁵⁵.

De très nombreux diocèses présentent des nuances, des op-

49. CASTRES : 76 % de communions pascales (hommes : 62 %, femmes : 90 %); ALBI : 67 % (hommes : 49 %, femmes, 85 %); LAVAL : 66 % (hommes : 47 %, femmes : 86 %); GAILLAC : 49 % (hommes : 21 %, femmes : 77 %).

50. Communions pascales d'hommes : MASSALS, 89 %; LE MASNAU, 88 %; LABESSONNIÉ, 87 %; GAILLAC, 13 %; CARMAUX, 12 %; ALBI, 10 %

51. Années.....	1914	1928
Population.....	38 903	28 405
Assistance à la messe.....	18 974	12 692
Communions pascales.....	16 260	8 636
Vêpres ordinaires.....	5 633	2 600

52. On a lu plus haut le résumé du questionnaire.

53. Grâce au règlement de la visite et au soin des visiteurs dans l'accomplissement de leur mission. Certains chiffres ayant été lus à une assemblée cantonale, une personne prétendit que telle commune signalée comme unanime dans sa pratique comptait, en réalité, un dissident : elle dut reconnaître son erreur. Nous avons vérifié nous-même plusieurs chiffres, par des enquêtes locales.

54. En 1930, au doyenné de Carentoir, sur 9 047 habitants, 81 ruraux (à qui il faut ajouter la plupart des fonctionnaires, qui sont peu nombreux) forment cette minorité. Dans trois paroisses, aucune abstention; dans les autres : 3, 5, 6, 10, 12, 15 et 30. Les non-pratiquants sont 300 sur 12 054 dans le doyenné d'Allaire. Dans les autres doyennés de l'archiprêtré de Vannes, minorités très faibles, sauf pour Sarzeau. L'archiprêtré de Ploërmel (recensement en cours) offrira, en 1931, des chiffres analogues, avec, semble-t-il, de plus fortes minorités. Dans celui de Pontivy, beaucoup d'hommes s'abstiennent aux environs du chef-lieu et dans le doyenné de Guéméné, où la majorité des hommes, en plusieurs paroisses, manquent les offices. Nombreuses abstentions dans bien des paroisses rurales de l'archiprêtré de Lorient et à Belle-Isle.

55. Voici les chiffres pour deux paroisses :

Population.....	4800	2574
Messe et Pâques... {	60 à 70 hommes.	100 hommes.
	500 femmes.	300 femmes.

Il y a, naturellement, des différences entre paroisses urbaines.

positions, comme Angers⁵⁶, Évreux⁵⁷, Rouen⁵⁸, Le Mans, qui est divisé en cinq zones orientées du Nord au Sud : sur la frontière ouest, une série de doyennés strictement conformistes (de Sablé à Fresnay), avec 1/3 de pratiquants, 1/9 de gens pieux, suivie d'une région presque aussi conformiste mais moins pratiquante (de La Flèche à Mamers); la moitié est comprend deux zones moins religieuses encore (du Lude à Bonnétable et de La Chartre à La Ferté-Bernard), séparées par un couloir presque désertique (de Pontvallain à Tuffé) où, en certains cantons, le nombre des mariages et enterrements civils tend à égaler celui des mariages et enterrements religieux⁵⁹.

II. — Explication historique.

Entre diocèses, entre doyennés d'un même diocèse apparaissent d'énormes écarts. N'en pourrait-on découvrir d'aussi sensibles en bien des districts, si l'on remontait jusqu'au début des temps modernes ? Pour le savoir, il faudrait faire des statistiques, au moins partielles. Ce qui n'est pas impossible : car les registres paroissiaux et ceux de l'état-civil permettent d'établir le dossier du conformisme; les procès-verbaux de visites épiscopales et archidiaconales et, dans une certaine mesure, les comptes de fabrique donnent des indica-

56. La région de Saumur est moins pratiquante.

57. Beaucoup plus de pratique dans la partie correspondant à l'ancien diocèse de Lisieux.

58. Pays de Bray et pays de Caux.

59. Voici quelques chiffres relatifs à un doyenné de chacune des trois zones et à un doyenné du désert, de population à peu près égale.

Localités.....	LOUÉ	MALICORNE	LE LUDE	MAYET
Population.....	9 055	9 406	9 680	9 413
Baptêmes.....	168	215	194	184
Non-baptisés	4	10	26	96
Mariages religieux	91	89	96	88
Mariages civils.....	1	5	4	66
Obsèques religieuses.....	104	150	122	164
Obsèques civiles.....	0	2	6	110
Messe dominicale.....	2 330	1 788	1 220	670
Communions pascales d'hommes.....	874	595	141	87
Communions pascales de femmes ..	2 635	1 667	698	348
Total des communions.....	3 509	2 262	839	435
Communions hebdomadaires.....	302	206	280	72
Associés des diverses œuvres.....	1 382	968	334	130

tions nombreuses sur la pratique, et même sur l'ardeur de la piété⁶⁰.

Souhaitons que l'on publie beaucoup de statistiques de ce genre⁶¹. Elles ne feraient que solliciter plus vivement l'interprétation des variétés. Celles que nous avons entre les mains laissent deviner, malgré quelques fléchissements brusques, une certaine constance : ce sont les mêmes diocèses qui, voici un demi-siècle, un siècle et davantage l'emportaient par la foi ou l'incrédulité. Les chiffres ont changé — en bien des lieux ils ont beaucoup baissé depuis vingt ans et tendent à baisser encore⁶² — mais les classements de doyennés restent sensiblement les mêmes⁶³.

Pour comprendre un état religieux, une série d'états, la première qualité requise est la souplesse du jugement. Des causes nombreuses s'enchevêtrent, s'additionnent ou se contrarient, et l'on ne saurait être trop prudent ni même trop subtil dans leur discrimination : il faut bien plus de tact pour expliquer les chiffres que pour les recueillir.

Toutes les explications que l'on peut avancer sont, en un certain sens, historiques, même celles qui paraissent d'abord sans lien avec l'histoire. Si la montagne est souvent plus religieuse que la plaine, cela ne tient, évidemment, ni à la température ni à la végétation : mais la tradition se garde

60. M. l'abbé Sevestre, dont les diverses études d'histoire religieuse seront consultées avec fruit, attire notre attention sur les achats d'hostie, dans les comptes de fabrique (à interpréter avec beaucoup de circonspection). Certains diocèses, que nous venons d'explorer, ont de riches séries de Visites, pour les ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles. Dans d'autres diocèses, comme Blois, les recherches historiques seraient difficiles (communication de M. Gallerand, directeur au Grand Séminaire).

61. Taine en a donné quelques-unes dans son *Régime moderne* (éd. in-16, t. III). L'abbé Raffin a dressé en 1907 *La carte religieuse de Paris*. Statistique des enterrements religieux et civils à Paris, de 1883 à 1903. Le gouvernement a fait dresser de nombreuses statistiques relatives aux congrégations. Les histoires religieuses des divers régimes en offrent un choix. Depuis quelques années, les préoccupations de recrutement sacerdotal ont conduit à des recherches partielles : Albi avait 667 prêtres en 1805, 406 en 1824, 525 en 1834, 721 en 1854, 850 en 1876, 759 en 1885, 847 en 1914 (*Congrès diocésain...*, p. 101).

62. Nous l'avons remarqué pour l'archiprêtré de Gaillac, en comparant les statistiques de 1928 et de 1914. Les visites du diocèse de Vannes en 1912 révèlent aussi, dans certaines paroisses du doyenné de Guéméné de grandes différences. Ainsi à Locmalo où, en 1930, une centaine d'hommes ne font pas leurs Pâques, « il n'y en a qu'un de connu » en 1912 ; à Saint-Caradec où, en 1930, la moitié des hommes s'abstiennent, on ne connaissait en 1912 qu'« un bien petit nombre » de non-pascalisans.

63. Remarque identique de Siegfried, p. V, à propos des opinions politiques.

mieux dans les hauteurs inaccessibles aux courants et aux tumultes modernes. De même, croire, comme on le fait d'habitude, qu'une race est naturellement mystique (mot dont il est fait grand abus), c'est tomber dans l'exagération : la nature collabore avec l'histoire, elle ne crée ou ne détruit aucune croyance ni aucune disposition à la croyance.

Parmi les causes historiques, il en est que l'on pourrait croire générales : régime politique et juridique, transformations de la société, doctrines philosophiques et théologiques ; d'autres, locales : situation géographique, langue, répartition de la propriété, des routes, influence de la presse régionale, de certains hommes, de certaines familles, efforts et défaillances du clergé et des congrégations. Mais il est bien sûr que les causes générales agissent très diversement selon les milieux et que les causes locales doivent le plus souvent leur efficacité à une disposition commune des esprits⁶⁴. Un enquêteur réaliste étudiera les unes et les autres dans les limites de chaque paroisse.

Le problème est tout différent et devra être envisagé successivement dans les villes et dans les campagnes.

Les villes ont une population moins stable et ne subissent pas exactement les mêmes influences que le plat pays. Bourgeois rentés, commerçants et prolétaires qui les habitent sont en grande partie dominés par les opinions, assez mobiles, de leur classe. Étudier l'histoire de la pratique religieuse dans une ville, ce serait donc étudier d'abord l'idéologie des groupes sociaux qui la composent : la tâche ne passerait point pour médiocre ! Quelle belle thèse on pourrait écrire sur l'évolution religieuse de la bourgeoisie, ou plutôt de la majorité bourgeoise, tour à tour sévère, sceptique, anticléricale, bien pensante, et convertie à ces modes successives⁶⁵ par des propagandes (jansénisme, Encyclopédie,

64. Ces vérités simples sont trop méconnues. Tandis que l'histoire générale étudie les lois, les doctrines, les révolutions, sans tenir un compte suffisant de leur répercussion, variable en chaque province, à l'histoire locale manque souvent cette ouverture sur les institutions, les idées, les agitations de la France qui leur donneraient lumière et relief. La première décrit les impulsions du centre et ne voit qu'à la grosse les mouvements des villages, la seconde se soucie peu des causes générales des changements.

65. Nous ne donnons point à ce mot un sens décoratif : il accuse l'aspect majoritaire des changements, sans exclure la sincérité des convertis. Il nous suffit d'avoir marqué dans l'expression : bien-pensant la part de convenu, de profane, qui se trouve en ces attitudes grégaires. Le mode ne règne pas seulement dans les villes. Un ancien curé du diocèse de Troyes recevait régulièrement cette réponse, quand il invi-

insurrection scientifique, renouveau de l'apologétique et des institutions catholiques) ou des intérêts (révolte contre la structure de l'Ancien Régime, démagogie électorale, besoin de l'Église, puissance d'ordre). L'évolution, plus récente, du prolétariat, s'est déroulée en sens inverse, et dans la plupart des grands centres, les ouvriers pratiquants sont aujourd'hui une minorité infime. Entre ces deux puissances, la richesse et le nombre, oscille le moyen et le petit commerce, qui subit la pression des deux classes, ou plutôt des divers éléments des deux classes — car il est bien entendu que nous avons marqué des tendances simplement dominantes⁶⁶. Tendances qui ne mènent point tous les bourgeois ni tous les prolétaires de la majorité aux mêmes conclusions⁶⁷ !

Beaucoup plus intéressante, à notre avis, beaucoup plus vivante est l'étude d'une paroisse rurale. Elle offre à l'observateur un groupe bien défini, permanent, presque homogène, facile à contrôler. Pieuse, pratiquante, conformiste, irrégulière : il s'agit d'expliquer son état présent — c'est-à-dire les états successifs qu'elle a traversés ; car elle a eu presque toujours sa période de foi, et toujours sa préhistoire païenne⁶⁸. On fera donc, en guise d'introduction, une esquisse purement descriptive du développement : origines chrétiennes, crise du xvi^e siècle⁶⁹, échos des querelles théolo-

taut ses paroissiens à fréquenter l'église : « Ce n'est plus la mode. » Reste à expliquer comment s'est défaite et refaite une habitude collective.

66. Évidemment, il y a encore beaucoup de bourgeois irréguliers et d'ouvriers pratiquants (même, comme à Mazamet, parmi les cégétistes).

67. Tel bourgeois bien-pensant se borne à se montrer à la messe de onze heures, tel prolétaire sans foi fait communier ses enfants. — Nous avons mis l'accent sur le rôle de la classe dans l'évolution collective des populations urbaines. Il est évident que d'autres facteurs devraient être étudiés : les « sorties » dominicales (pêche, promenades en montagne, en forêt, aux champs) détournent de l'assistance à la messe ; et l'ouvrier, l'employé qui a dans la banlieue un lopin de terre hésite à délaïsser ses légumes et ses fleurs pour faire toilette et entendre messe et sermon.

68. Il y a des terres qui sont restées païennes. Avant d'appeler ruines quelques débris, il faut bien s'assurer qu'un monument s'est jadis ou naguère élevé sur la même place.

69. La Réforme a détaché du catholicisme des fractions, et surtout les inquiétudes, les rivalités qu'elle a créées sont loin d'être sans effet actuel. Dans telle région, ces rivalités sont stimulantes. « Mazamet est le centre le plus fervent de tout le diocèse d'Albi, en dépit ou à cause de 4 000 protestants » (Lettre de M. le chanoine L. de Lacger). Noter que certaines paroisses jadis soumises à la Réforme sont aujourd'hui relativement plus chrétiennes que leurs voisines restées catholiques (observation de Mgr Roserot de Melin).

giques du XVII^e siècle⁷⁰, résultats des missions^{70*}, ébranlement révolutionnaire, restauration napoléonienne et bourbonnienne, vicissitudes sous la Troisième République. Le problème des variations sera posé⁷¹.

La plus urgente besogne est l'analyse et la présentation du milieu. On marquera, en soulignant les mutations accomplies au moins depuis la Révolution⁷² : ses cultures et sa richesse⁷³; sa structure : grands et petits propriétaires⁷⁴, fermiers, domestiques⁷⁵; son régime familial⁷⁶; son instruction

70. En Champagne et en Bourgogne, on impute couramment au jansénisme les premiers affaiblissements de la religion populaire. M. Carreyre n'exclut pas cette explication. Et un autre historien du jansénisme, M. Préclin, pose ainsi la question, dans la note qu'il nous a remise : 1° Les pratiques jansénistes : absolutions différées, communions rares, désobéissance aux décisions du Pape et des évêques, éloignement pour certaines dévotions (Sainte Vierge, Sacré-Cœur), défiance à l'égard du mysticisme, ont-elles contribué à la déchristianisation des masses ? Où ? Quand ? Comment ? 2° Les incidents de la lutte entre les jansénistes et l'Église (convulsions, refus de sacrements) ont-ils affaibli dans les masses le prestige du catholicisme ? 3° Des documents dignes de foi montrent-ils que les divisions qui se sont produites parmi les catholiques sur les problèmes moraux (laxisme et rigorisme, débat sur la question du prêt à intérêt — cf. GROETHUYSEN, *Origines de l'esprit bourgeois en France*) ont contribué à mettre au premier plan les préoccupations temporelles, à affaiblir l'esprit chrétien dans les rangs de la bourgeoisie, et, plus tard, des masses ?

70*. Très importants et durables, surtout en Bretagne.

71. Il est évident que la conservation de la pratique dans une paroisse est aussi digne d'explication que le phénomène contraire ! On nous dit : persistance de la tradition. Il s'agit très exactement de justifier cette persistance de la tradition, malgré tant d'influences qui lui sont contraires et qui l'ont, en bien des lieux, étouffée. Les variations qu'il y aura lieu d'étudier de plus près sont celles survenues depuis cinquante ans. Parmi les causes extérieures, la guerre de 1914-1918 mérite une attention particulière.

72. Beaucoup de ces mutations économiques et sociales ont déjà été décrites. Voir, par exemple, pour l'Est, les publications de l'Office régional agricole, et sur les renseignements qu'on en peut tirer, Marc BLOCH, *L'agriculture dans les départements de l'Est (Annales d'hist. écon. et soc., 1931, p. 468-471)*.

73. « La vigne n'aime pas l'Ancien Régime », dit A. Siegfried. « Le vigneron n'a pas besoin de Dieu », nous disait un chanoine de Tours. En Bourgogne, en Champagne, en Gaillacois et ailleurs, on pourra vérifier cet adage, comme sur les bords de la Loire. Il exprime une partie de cette autre assertion que l'aisance des paysans est peu favorable à la pratique (tandis que la fortune *peut* les rapprocher des bien-pensants) : on notera, cependant, que des campagnes très enrichies, comme le Léon, restent très religieuses.

74. Siegfried attribue au partage de la propriété une grande importance dans la répartition des opinions politiques. Elle est moindre, mais elle est encore appréciable dans celle des pratiques religieuses.

75. Les paroisses côtières ont une physionomie à part, et les marins doivent être étudiés séparément.

76. La famille est le véritable centre religieux. Une organisation pa-

moyenne, sa langue ou son dialecte^{76*}; son degré d'unité : à la population ancienne des éléments nouveaux ont pu se joindre, dont l'esprit est différent⁷⁷; ses dirigeants : châteaux, maires, représentants de syndicats, instituteurs, secrétaires de mairie, et le sens de leurs suggestions.

Le village d'aujourd'hui n'a plus de frontières, si la nature n'en impose. Il se modifie par des contacts incessants avec le voisinage. On a souvent remarqué la différence considérable entre les montagnards et les habitants de la plaine ou du coteau. C'est que le village perché ou simplement isolé garde mieux ses traditions, tandis que du village bien pourvu de routes, le paysan, grâce à des moyens de locomotion de moins en moins coûteux se rend à la ville, au bal, aux fêtes innombrables : il est rare qu'à l'heure des vêpres, il se plaise à chanter les psaumes ! Les villes aussi viennent au village : elles lui envoient leurs courtiers, leurs promeneurs, leurs modes, leurs journaux, dont l'action est si profonde⁷⁸ et, dans les périodes électorales, leurs orateurs, leurs candidats qui, devenus députés, sont de taille à remuer une circonscription⁷⁹. Enfin, il est entre le village et la ville un

triarcale conserve mieux les croyances que la famille disloquée, sans véritable autorité paternelle, de la plupart des villages modernes.

76*. La langue ou le dialecte local est-il un élément de conservation ? Question de grosse importance en certaines provinces. Beaucoup de prêtres alsaciens penchent pour l'affirmative. Il nous faut bien constater, cependant, que dans les diocèses de Vannes et de Saint-Brieuc, les régions de langue française sont plus religieuses que les régions bretonnes : les archiprêtres de Vannes et de Ploërmel l'emportent, pour la pratique (même dans les campagnes), sur ceux de Pontivy et de Lorient ; le doyenné de Carentoir est de langue française, celui de Guéméné, de langue bretonne : ils représentent, nous l'avons vu, les deux extrêmes. Nos remarques correspondent à celles de Siegfried concernant le rôle de la langue dans le domaine politique.

77. Beaucoup des émigrants par groupes renforcent le catholicisme dans leur nouvel établissement : Bretons, Italiens, Polonais repeuplent certaines églises et donnent des sujets (ou des espoirs) aux séminaires. — Dans le diocèse de Tours, un chanoine nous signale parmi les causes du rétablissement partiel de la pratique en une paroisse qu'il a connue désertée, l'exemple donné..... par les habitants d'une caserne de gendarmerie récemment installée. — Inversement, les émigrants saisonniers sont souvent des fourriers d'incroyance. Et aussi les fonctionnaires qui, dans les cantons ruraux, vivent, au point de vue religieux, en marge des populations pratiquantes.

78. Comparer l'action du Journal de Rouen, du Nouvelliste de Bretagne, de l'Ouest-Éclair à celle de la Dépêche de Toulouse.

79. Énorme influence de ces hommes politiques (parfois de ces dynastes). Nous pourrions écrire des centaines de noms propres, la plupart d'hommes de gauche. De l'un d'eux, on nous disait très justement, dans une circonscription de l'Est : « Il est devenu le bon Dieu. » Ils distribuent la manne et reçoivent les dévotions !

lien durable et qui ne consolide point la religion : celui que crée l'exode d'une partie des ruraux⁸⁰.

Tel est le cadre profane de la paroisse. L'histoire de l'organisation religieuse comportera une biographie des curés depuis le Concordat, où l'on insistera sur la fréquence et les facilités de leurs rapports avec les fidèles⁸¹; sur leur valeur morale — une défaillance peut causer autant de désertions qu'un long exemple de vertus assurer de reconquêtes — sur leur tempérament : autoritaire, modéré ou passif; sur leurs moyens d'action : catéchismes, prédication, confréries, pèlerinages, missions, mais surtout *écoles* et patronages de garçons et de filles. Ne pas craindre de multiplier les dates, les statistiques, et de remonter jusqu'à l'Ancien Régime pour rassembler les renseignements, sans doute plus généraux, que l'on peut obtenir sur ces divers points⁸².

Les ressources matérielles et le prestige public du curé

80. Exode provisoire ou définitif. Des travailleurs de la Bretagne centrale vont faire la moisson en Beauce : ils en rapportent plus de scepticisme que de piété ! Surtout, des familles paysannes se fixent dans les grands centres : elles y perdent, en général, leur ferveur ou même leur foi. Leurs relations avec la parenté rurale sont sans profit pour le catholicisme !

81. La question de la résidence est importante : dans le village où habite le curé, la pratique persiste plus aisément que dans le village où il ne fait que passer quelques heures chaque quinzaine, surtout si la cure est lointaine ou d'accès difficile. Ne pas oublier que bien des curés sont chargés de 2, 3, 4 paroisses et même davantage ! Le diocèse de Troyes a 247 prêtres, dont 183 (environ 150 dans le ministère paroissial) au-dessous de soixante ans pour 423 paroisses et 34 annexes; le diocèse de Limoges 245 prêtres au-dessus de soixante ans, 147 prêtres au-dessous de soixante ans (soit environ 120 dans les paroisses) pour 477 paroisses. — Un fermier qui habite à plusieurs kilomètres d'une église où vient un prêtre pour une messe bi-mensuelle, cesse, normalement, de pratiquer : et quelle instruction religieuse auront ses enfants ? La pénurie de prêtres, dont on sait les causes (troubles religieux, guerre, diminution de la foi, baisse de la natalité,...) s'aggravera pendant les années prochaines. Cf. *Almanach catholique pour 1931*, p. 278 et 279. En certains diocèses (Vannes) une courbe des prévisions a été faite.

82. Sauf exceptions, on ne recueillera que peu de notes biographiques. Mais l'histoire administrative fournira des données importantes : un évêque nous a signalé l'intérêt qu'offre l'ancienne géographie ecclésiastique, pour cette raison que l'action épiscopale, l'effort d'organisation ont été plus variables dans les divers diocèses avant la Révolution que de nos jours. Trécor et Léon, Évreux et Lisieux tiennent-ils de leurs anciennes frontières quelques-unes de leurs différences ?

La non-résidence sous l'Ancien Régime se présente tout autrement qu'aujourd'hui : ses méfaits, on le sait, ne furent pas moindres. L'instruction religieuse était d'autant plus négligée que la paroisse était plus riche : car le docteur qui obtenait le bénéfice chargeait souvent de l'office un remplaçant d'une excessive médiocrité.

dépendent, dans une certaine mesure, du statut légal de l'Église et de ses rapports avec l'État. Appréciation difficile : la richesse et les honneurs accordés à l'Église, s'ils offrent des moyens d'action, ne vont pas sans susciter envie et crainte; la pauvreté et l'humiliation, si elles font périlcliter le culte et ses ministres, peuvent toucher, attirer des cœurs délicats. Et quels partages en beaucoup d'autres ! On aimerait à mieux savoir quelles réactions contradictoires a provoquées chaque décision concernant l'Église et dans le même milieu, souvent chez le même individu. L'insubordination et le respect, l'avarice et la dévotion se disputent souvent une âme paysanne : à la révérence pour le curé concordataire se mêlèrent plus d'une fois, au début du XIX^e siècle, la pointe de mauvaise humeur du contribuable, et la peur, aggravée par la protestation de 1814, d'un remembrement de la propriété ecclésiastique⁸³. Il convient d'apprécier avec beaucoup de prudence l'effet des relations, bonnes ou mauvaises, entre les « deux puissances. » Il convient surtout de se rappeler combien cette expression générale : deux puissances, est insidieuse⁸⁴. Ni l'Église ni l'État ne sont des personnes en chair et en os ! Au sommet, c'est le pape et le souverain séculier, mais à la base, c'est le curé et le maire du village⁸⁵. Pendant longtemps, richesses et honneurs se sont arrêtés à mi-côte, entre les mains des prélats. Et l'on n'oserait dire que toutes leurs recettes ont régulièrement fait fructifier la vigne du Seigneur : c'est une maxime très répandue, *et qui demande examen*, que les ceps ont péri sur les terrains des grands monastères, des grands domaines ecclésiastiques.

Il ne sera pas vain — s'agirait-il seulement de vérifier un lieu commun — d'établir, en gros, la consistance des biens ecclésiastiques dans la paroisse sous l'Ancien Régime. On recherchera aussi les effets des charges imposées aux fidèles : dîme, réparation des églises et presbytères; les conséquences de la ruine des fondations, de la vente des biens nationaux, de la reconstitution napoléonienne du patrimoine sacré, de son enrichissement au XIX^e siècle, de sa confiscation, au XX^e, de sa renaissance lente, sous nos yeux. Les incidences locales de la politique des gouvernements seront, en même temps, appréciées; l'application des lois laïques, spécia-

83. Remarque suggérée par M. Préclin.

84. Nous avons maintes fois dénoncé ses embûches dans l'histoire du Moyen Âge et dans l'histoire contemporaine.

85. La carte est plus compliquée. Nous simplifions, pour n'avoir pas à démonter tous les ressorts du village.

lement dans le domaine scolaire, devra être décrite avec la plus scrupuleuse exactitude; il y a de grandes différences entre les lieux : ici, spoliation totale de l'Église et enseignement hostile; là, restitution des biens des fabriques moyennant loyer minime, ajournement d'expulsions de religieux ou changement d'habit, neutralité véritable ou même bienveillante de l'instituteur⁸⁶.

On ne peut que donner ici des indications sommaires, marquer les principales directions. Chaque enquêteur complètera lui-même son questionnaire. Il n'y a pas meilleures conseillères en une telle recherche que l'expérience et la finesse naturelle. Elles seules peuvent deviner les éléments multiples du problème et préserver des réponses hâtives. La grande affaire est de se libérer des opinions toutes faites — car il faut bien avouer que croyants et incroyants usent, en général, de formules beaucoup trop simples — et de chercher les causes avec l'impartialité de l'historien.

Conclusion.

Nous avons dissocié les principaux éléments du problème qui nous séduit. Souhaitons qu'il séduise au moins un historien dans chaque diocèse. De préférence, un prêtre⁸⁷ : pour des raisons de tact, d'opportunité, de compétence. Les cartons d'un évêché ne sont pas comme ceux des départements à la disposition du public, et ils doivent être maniés avec discrétion. Sauf exception — dont nous avons eu l'honneur de bénéficier — un prêtre aura plus facilement accès aux archives ecclésiastiques. D'autre part, il comprendra, il sentira plus finement, surtout s'il est ou s'il a été dans le ministère paroissial, les nuances, les causes de l'état religieux d'un doyenné. Et quant à son impartialité, nous en serons sûrs puisque, non satisfait des solutions paresseuses qui expliquent tout par un seul agent, il entreprend l'examen de toutes les influences que nous avons suggérées et de tant d'autres qu'il décèlera.

Voici, nous semble-t-il, l'ordre normal des opérations, pour l'étude d'un diocèse :

86. Il ne faut pas oublier qu'il y a des milliers d'instituteurs et d'institutrices catholiques et beaucoup d'autres respectueux des croyances. Personne, toutefois, ne songe à contester que l'école ait beaucoup contribué à l'affaiblissement de la religion.

87. Tout le monde s'accorde sur ce point. Voyez G. WEILL, *Le catholicisme français au XIX^e siècle*, dans *Revue de synthèse historique*, 1907, p. 356.

I. Bibliographie : statistiques et cartes déjà dressées ; comptes rendus des Congrès diocésains ou eucharistiques ; articles de la Semaine religieuse ou des revues locales.

II. Comme les statistiques sont rarement toutes faites, demander à l'Évêché la permission de les établir, s'il en a les éléments, et relever les indications suivantes⁸⁸ (celles, du moins, qui ont été recueillies) par paroisse (on fera le total par doyenné), pour chacune des trois dernières années, si possible :

1° Population; nombre approximatif des catholiques de naissance, par catégorie : mineurs de 16 ans, hommes, femmes. Églises paroissiales, chapelles publiques, clergé.

2° Naissances, baptêmes, enfants non baptisés ni ondoyés. Mariages religieux, mariages civils. Obsèques religieuses, obsèques civiles.

3° Nombre d'hommes, de femmes, de mineurs de seize ans a) assistant à la messe dominicale; b) qui se confessent et communient à Pâques.

4° Nombre de personnes qui communient chaque mois, chaque semaine. Associés des œuvres d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles.

5° Enfants qui suivent le catéchisme préparatoire à la première communion solennelle, enfants qui font cette première communion. Enfants qui font la première communion privée; qui suivent le catéchisme après la première communion solennelle. Nombre approximatif d'enfants que leur âge désigne pour tous ces exercices et pratiques et qui s'en abstiennent.

III. Pour chaque catégorie, faire le pourcentage, autant qu'il se peut. D'après ce pourcentage, établir des cartes nuancées du diocèse, des archiprêtres, avec pour circonscriptions le doyenné et la paroisse. Reproduire en annexes les cartes de la natalité, de la représentation politique (députés, conseillers généraux), du relief, des cultures et des industries.

IV. Rassembler toutes les statistiques plus anciennes que l'on pourra établir, les témoignages des curés et de tous les prêtres âgés sur les changements observés depuis un demi-siècle; lire tous les livres et articles qui peuvent renseigner sur la vie religieuse et sur les transformations générales du

88. Naturellement, les autres chiffres (confirmation, extrême-onction, vocations, etc.) peuvent être ajoutés à notre liste. Nous nous inspirons des modèles fournis par les questionnaires des diocèses du Mans, de Vannes, d'Orléans.

diocèse, pour dresser un schéma des variations de la pratique et de leurs causes au moins depuis 1789.

V. Monographie de deux ou trois doyennés et de deux ou trois paroisses-types : il serait très désirable que nous eussions, pour servir d'exemple, l'histoire moderne d'une paroisse demeurée très religieuse, d'une autre complètement déchristianisée, d'une troisième tiède et oscillante.

Ce programme fera reculer tous ceux qui n'auront pas lu les trois avis ci-après, destinés à faire naître, nous l'espérons, plusieurs vocations d'historien dans chaque diocèse :

1°. Le travail pourrait être divisé.

a) Celui qui n'oserait embrasser toute l'étendue d'un diocèse, qu'il se contente d'un archiprêtré, d'un doyenné, d'une paroisse. Son exemple entraînera d'autres travailleurs — et, très probablement, l'entraînera lui-même — à de nouvelles enquêtes.

b) Si les éléments de statistiques manquent pour le xx^e siècle, ou si l'Évêché qui les détient n'en juge pas opportune la publication, se borner à l'histoire de la pratique dans le diocèse ou dans une partie du diocèse, soit jusqu'à la fin du xix^e siècle, soit seulement pendant une période (Ancien Régime, xix^e siècle).

c) Un essai sur les conséquences pratiques et durables de tel fait, de telle doctrine (ainsi, le jansénisme ou la philosophie du xviii^e siècle) dans une circonscription aussi étroite qu'on voudra serait bien accueilli⁸⁹.

2°. La recherche est en certains points très facile, et en tous grandement facilitée par des concours dont l'enquêteur peut être sûr :

a) La transcription des statistiques de l'*ordo*, de l'annuaire départemental, des registres paroissiaux, des rapports et comptes rendus que lui fournira le secrétariat de l'Évêché n'exige que quelques jours ou quelques heures de loisir; nous ne disons point : de patience, car le plaisir de la découverte compense la fatigue de la main.

b) L'enquête historique est préparée par de bons ouvrages. L'histoire religieuse de la nation française, celle des régimes qui se sont succédé depuis 1789 ont été écrites par des savants dont nous n'avons pas à apprendre les noms à

89. Comme il serait intéressant, au lieu d'étudier seulement la conception de la grâce en quelques grands auteurs, de constater dans le peuple d'hier et d'aujourd'hui l'effet de ces hautes spéculations. Et quel enseignement dans la simple diffusion des œuvres de Voltaire !

nos lecteurs⁹⁰. Quant aux ressources des Archives nationales, M. Bourgin, dans cette *Revue* même, en a fait un relevé définitif⁹¹. Faut-il ajouter que le chercheur peut compter, pour la partie historique, sur l'aide de tous nos confrères⁹² ?

3° A toute monographie sérieuse, l'impression est moralement assurée, soit dans une revue locale ou régionale, soit dans cette *Revue*, soit dans la Bibliothèque d'histoire ecclésiastique de la France.

Et pourquoi ne point espérer la fondation d'une petite Bibliothèque où seraient publiées les statistiques, résumée la *vie* religieuse de chaque province ecclésiastique et de quelques doyennés ou paroisses-types ? Aucune entreprise ne pourrait entrer plus exactement dans les vues de ceux qu'intéresse la véritable histoire de l'Église de France.

Gabriel LE BRAS,

professeur d'histoire du droit canon
à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

90. Bibliographie de G. WEILL, *Le catholicisme français au XIX^e siècle*, dans *Revue de synthèse historique*, 1907, t. XV, p. 319-356 et 1925, t. XL, p. 57-75. Parmi les additions, signalons, outre l'ouvrage général de Goyau et les trois tomes récents de Lecanuet, la thèse, moins connue, de J. MAURAIN sur *La politique ecclésiastique du second Empire de 1852 à 1869*, Paris, 1930 (doctorat ès-lettres), où l'on trouvera une indication des sources (dépôts parisiens), des tableaux de la vie publique en chaque département (spécialement p. 238-324), un index des diocèses, qui rend facile le maniement du livre, des cartes scolaires, une carte des succursales vacantes.

91. *Les sources manuscrites de l'histoire religieuse de la France moderne* (1924). Ces articles ont été réunis en un volume. — Dans les archives départementales, la série V est consacrée aux cultes, période moderne; elle n'est presque nulle part classée. — Nous procédons à un dépouillement des données fournies par la série G.

92. Pour toutes directions de recherches historiques, je peux promettre spécialement le concours de Mlle Bézard, de MM. Carrière, Préclin et Sevestre. Afin d'éviter la dispersion des correspondances, on pourra me prendre comme intermédiaire. J'accueillerai aussi avec reconnaissance tous les renseignements, toutes les critiques, toutes les suggestions que l'on voudra bien m'adresser et j'espère, dans une série de notes, en faire profiter les lecteurs de cette *Revue*. Il est bien entendu que, pour les statistiques récentes, rien ne peut et rien ne doit être publié qu'avec l'assentiment de l'ordinaire du lieu.

Depuis que cet article a été remis à l'imprimeur, j'ai pu recueillir dans plusieurs évêchés et dans plusieurs dépôts d'archives de l'Ouest des renseignements utiles. Je me propose de publier dans un prochain numéro de cette *Revue* quelques statistiques fournies par un évêché qui compte suivre l'exemple du Mans et un relevé sommaire des indications fournies sur la pratique religieuse par les Procès-verbaux de visites et les Enquêtes des XVII^e et XVIII^e siècles.